

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE DU CONTRAT DE RIVIERE DES USSES

Séance du mercredi 15 septembre 2010

Délibération N°2010-09-01

Nombre de Délégués :

En Exercice : 22
Délégués présents : 11
Suppléants : 1
Pouvoirs : 2
Excusés : 2
Absents : 9
.....
Votes exprimés : 13

L'an deux mil dix, le quinze septembre à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.M.E.C.R.U., dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de Frangy, sous la présidence de Monsieur ALAIN POYRAULT.

DELEGUES PRESENTS :

- Délégués titulaires : Monsieur Alain POYRAULT, Monsieur Christian BUNZ, Monsieur Jean-Louis VIDAL, Madame Isabelle GRANDMOTTET, Monsieur Xavier BRAND, Monsieur Bernard JOUVENOZ, Monsieur Pierre MERMIER, Monsieur Gilles PECCI, Monsieur Bruno PENASA, Monsieur Christian RIBIOLLET, Madame Christine VIONNET
- Délégués suppléants : Madame Marie-Claude FOURNET (pouvoir de Monsieur Paul RANNARD)

DELEGUE(S) EXCUSE(S) :

- Délégués titulaires : Monsieur Jean-Marc BOUCHET (pouvoir à Monsieur Gilles PECCI), Monsieur Paul RANNARD (pouvoir à Madame Marie-Claude FOURNET)
- Délégués suppléants : Monsieur Laurent FERAT

DELEGUE(S) ABSENT(S) : Monsieur Gilles PILLOUX, Monsieur Christian BOVET, Monsieur Alain CHAMOSSET, Monsieur Mickaël GOUTAZ, Monsieur Yves GUILLOTTE, Monsieur Alain HEYRAUD, Madame Malika MORPAIN, Monsieur Jean-Yves PICHOLLET, Monsieur Louis REY

Madame Isabelle GRANDMOTTET est désignée par le Comité Syndical en qualité de Secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET

Budget M14,

20	Immobilisations incorporelles	-125.24 €
21	Immobilisations corporelles	+125.24 €

Le Comité Syndical, accepte ces modifications et donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour porter ces écritures sur le Budget Syndical de l'exercice 2010.

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Sous-Préfecture de St. Julien en
Genevois
le _____
Et de sa publication le _____

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Alain POYRAULT

